

ne stratégie d'adaptation progressive pour intégrer territoires et chaînes de valeur

L'entreprise spécialisée dans la fabrication de pneumatiques a engagé un travail de fond en vue de sécuriser ses activités et approvisionnements sur l'ensemble de ses sites.

GOUVERNANCE

Intégration des risques climatiques à la gouvernance des risques, en plus d'un fort portage de la direction (3 membres du comité exécutif au sein de la gouvernance environnement).

: DIAGNOSTIC

2021

Étude de vulnérabilité pilote sur 13 sites en se basant sur les scénarios RCP* 4.5 et 8.5 afin d'identifier les sites les plus exposés. Analyse de l'adaptation des personnes et des infrastructures / process à horizons 2030/2050. Si un travail méthodologique reste à réaliser pour construire des indicateurs, le groupe a d'abord établi des priorités selon la taille et la typologie des sites afin de ne pas freiner la démarche.

2022 – 2023 Étude de vulnérabilité d'une centaine



La santé des collaborateurs priorisée face aux risques climatiques

de sites dans le monde (dont les 18 en France) sur la base de la méthode précédemment expérimentée et affinée. Choix des scénarios climatiques considérant notamment les orientations de la taxonomie européenne (critères démontrant le caractère adapté d'une activité) ainsi qu'une approche prudentielle¹ (scénario « pessimiste »). Définition des catégories de produits et services achetés à évaluer en priorité à partir de 2024 en termes de risques climatiques pesant sur les fournisseurs.

À partir de 2024

Analyse de chaque site à l'échelle de l'écosystème: villes, fournisseurs locaux d'infrastructures (électricité, eau, routes, chemin de fer, etc.) lors de visites de sites, permettant d'approfondir les premiers résultats obtenus. Ciblage des parties prenantes externes jugées pertinentes par les sites de production.

« Il faut accompagner, expliquer avec des données et des faits, et ne pas rentrer en confrontation avec les enjeux très court terme de la production. C'est une démarche de gestion du changement. »

Échanges avec les territoires accueillant les sites pour évaluer et favoriser si nécessaire leur prise en compte des risques climatiques et les sensibiliser.

PRIORISATION DES ACTIONS

Mise en œuvre de premières actions sans regret relatives à la santé des personnes (CVC*, isolation, système anti-incendie, etc.) et la qualité du produit (ex : maintien des températures des zones

de stockage et de production pour la préservation des ingrédients et des conditions de process). La priorisation des actions relatives aux infrastructures tiendra compte des conséquences économiques d'une discontinuité des activités et de la typologie de ces dernières (ex : manipulation de produits chimiques).

LE COÛT ET LES RESSOURCES

Création d'un poste dédié au siège pour ancrer le caractère transversal du risque climatique, en coordination avec le réseau des managers des risques des différentes entités du groupe.

LES RÉSULTATS

- Grande variété d'aléas, les sites du groupe étant présents dans le monde entier : vagues de chaleur (dont chaleur humide), risques d'inondation notamment par débordement de cours d'eau ou crue soudaine d'eau ruisselante, tornades, disponibilité de l'eau par rapport aux prélèvements (du site et globaux dans son bassin hydrographique), etc.
- Priorisation de l'adaptation aux chaleurs humide et sèche, et aux risques d'inondation (rivière, crue subite). Prise en compte des risques climatiques physiques dans les nouveaux projets de sites ou d'activité, les acquisitions et les agréments des fournisseurs de matières premières.

Les plantations d'hévéas face aux risques climatiques



¹ Approche visant, pour une entreprise, à s'assurer de sa solvabilité face à un risque, par exemple en constituant des fonds propres supplémentaires